

Recherches sociographiques



Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930*

André Lux

Volume 22, Number 3, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055953ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055953ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lux, A. (1981). Review of [Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930*]. *Recherches sociographiques*, 22(3), 413–414.
<https://doi.org/10.7202/055953ar>

COMPTES RENDUS

Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel, (Conseil de la langue française), 1979, ix+56p.

Ce petit fascicule met à la disposition du public, dans un langage clair et agréable, les éléments saillants des recherches que l'auteur a publiées par ailleurs sous forme plus élaborée. La première phase de l'émigration, jusqu'en 1860, est analysée à partir des deux enquêtes de 1849 et 1857 qui traduisaient l'inquiétude des autorités devant une hémorragie atteignant entre 4% et 5% de la population par an pendant les cinq années précédentes. Nous obtenons quelques informations sur les régions et les classes de population touchées, sur les lieux de destination, sur les causes d'une émigration qui affecte étonnamment plus les Canadiens français, malgré leur handicap linguistique. Le lecteur peut se demander pourquoi, si les conditions des émigrés aux États-Unis sont aussi déplorables que le révèlent les deux enquêtes, ces émigrés invitent leurs parents et amis à les rejoindre. L'auteur ne l'aide pas en cela.

Après la Guerre de Sécession, le mouvement reprend et s'amplifie pour atteindre un sommet vers 1890. « L'ampleur du mouvement et une mauvaise interprétation des statistiques ont amené la plupart des auteurs à exagérer » le volume de l'émigration (p.23). Malgré les rêves de retour au pays qui entraînent une rotation importante, ce sont de plus en plus des familles entières qui se fixent aux États-Unis, comme le révèle l'enquête de Massicotte dans le comté de Champlain entre 1880 et 1892. Il en résulte que cette « invasion », combinée avec l'exode vers l'Ouest de citoyens américains, entraîne en Nouvelle-Angleterre des réactions hostiles aux « Chinese of the Eastern States », ces Canadiens français perçus par le *Commercial Adviser* de New York comme plus entreprenants que les Américains, et qui réagissent en adoptant plus fréquemment la citoyenneté américaine.

Après 1890, l'émigration ralentit, sans pour autant entraîner la stabilisation des populations, dont les flux et reflux restent importants, notamment par suite de la concurrence de l'Ouest canadien. Cette période de déclin est mieux connue grâce aux recensements américains qui donnent, à partir de 1890, des détails sur la population d'origine canadienne. La surreprésentation des hommes, encore nette en 1900 (114H/100F), va se muer en sous-représentation en 1930 (93H/100F), dans une population dont le vieillissement est apparent dans la mesure où les enfants nés aux États-Unis sont recensés comme d'origine américaine. Après 1920 s'amorce un mouvement important de reflux, surtout de la part des émigrés de fraîche date, que sous-évaluent les recensements canadiens de 1931 et 1941 et qui doit représenter environ le tiers de l'émigration 1900-1930. Les Canadiens français restés aux États-Unis et privés de l'afflux de nouveaux émigrants sont voués à l'assimilation.

En conclusion, Yolande Lavoie estime « les ravages de l'émigration sur la population autochtone du Québec » à un million entre 1840 et 1930, seulement faiblement atténus par cent

mille retours mais alourdis par contre de la perte des descendants des émigrés. L'impact de l'émigration québécoise a par contre été insignifiant pour les États-Unis, sauf en Nouvelle-Angleterre.

Le texte est complété par dix tableaux et un graphique et agrémenté d'une douzaine de photos. Il permet au lecteur intéressé de s'initier à un phénomène important de l'histoire du Québec et lui fournit une trentaine de références bibliographiques qui l'aideront à pénétrer plus avant un sujet sans doute trop négligé et certainement pas encore épousé.

André LUX

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Stanley B. FROST, *McGill University. For the Advancement of Learning, 1801-1895*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1980, 313p.

Les chantiers de l'histoire de l'enseignement supérieur au Canada, ouverts notamment par Louis-Philippe Audet et Robin Harris, ont vu se multiplier les chercheurs au cours des dernières années et il n'est pas surprenant que l'Université McGill, l'une des institutions canadiennes les plus anciennes et les plus réputées, soit parmi les premières à voir paraître son histoire. L'ouvrage de Stanley B. Frost est le premier résultat important du *History of McGill Project*, recherche entreprise en 1974 et poursuivie avec l'approbation officielle et l'appui des dirigeants de la grande institution montréalaise.

Histoire officielle, donc, dont le premier volume couvre le développement de l'institution pendant la majeure partie du XIX^e siècle, soit, plus précisément, de la création de la Royal Institution for the Advancement of Learning, en 1801, à la fin du règne de Sir John William Dawson sur les destinées de l'Université un peu avant 1895. La Royal Institution, fondée principalement à l'initiative de marchands et de *clergymen* protestants, avait reçu pour tâche de favoriser le développement général de l'éducation dans le Bas-Canada. Lorsqu'en 1813 meurt James McGill, un riche marchand de Montréal qui s'était distingué également par sa participation à la vie publique de la cité et de la province, il lègue à la Royal Institution une assez vaste propriété, au pied du versant sud du Mont Royal, ainsi qu'une somme de £ 10 000, afin que soit fondée une Université portant son nom et qui serait ouverte aux habitants des colonies britanniques de l'Amérique du Nord quelle que soit leur langue ou leur religion. Malheureusement pour l'époque, diverses causes, dont l'inertie des gouvernements, les luttes entre les diverses églises protestantes et la rapacité des héritiers de James McGill qui décidenteront de contester le legs devant les tribunaux, s'allieront pour entraver longtemps le développement de l'institution. Quelques dates illustrent la lenteur des progrès. En 1821, une charte royale constitue le McGill College, mais ce n'est qu'en 1829 que l'institution commence à exister autrement que sur papier et encore est-ce en élévant au rang de Faculté de médecine la Montréal Medical Institution, une école qui existait déjà depuis plus de dix ans. La création de la Faculté des arts est différée jusqu'en 1843, et l'ambitieux programme de construction qui suit son établissement ne réussit qu'à rendre plus précaire encore la situation financière de l'institution. Vers 1850, McGill College ne compte pas vingt étudiants, le poste de *Principal* est, à toutes fins pratiques, vacant, les dépenses excèdent de beaucoup les revenus et, pour couronner le tout, les dirigeants de la Royal Institution, qui supervisent le développement de l'Université montréalaise, doivent reconnaître publiquement que son statut académique ne dépasse guère celui « *of a third-rate grammar school* ». En fait, la situation est si grave que les hommes d'affaires et les magistrats qui composent le Board of Directors de la Royal Institution en arrivent à